

Questions orales

Je suis heureux d'apprendre au député que j'ai déjà demandé que cette question soit à l'ordre du jour de la prochaine réunion fédérale-provinciale des procureurs généraux, et j'espère qu'on pourra faire avancer ce dossier sans oublier que nous désirons protéger les droits des femmes dans le cadre du droit familial. Nous essaierons de réaliser ces deux objectifs à l'occasion d'un autre amendement à la Constitution.

* * *

LES BANQUES

LA BANQUE COMMERCIALE DU CANADA—L'EXAMEN DE LA QUESTION PAR LE COMITÉ

M. Simon de Jong (Regina-Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre d'État aux Finances. Le leader du gouvernement à la Chambre vient de nous dire que le gouvernement est impatient de porter la question de la BCC devant le comité, mais par ailleurs dans son rapport sur la BCC le comité répète à tout bout de champ qu'il n'a pas pu le terminer parce qu'il n'avait pas accès aux renseignements nécessaires et que l'inspecteur général des banques était avare d'information. Comment peut-elle attendre du comité qu'il aille au fond des choses si les documents et renseignements ne sont tous mis à sa disposition?

L'hon. Barbara McDougall (ministre d'État (Finances)): Monsieur le Président, j'ai dit que je remettrais au comité tous les documents que j'ai légalement le droit de lui remettre. J'ai offert de répartir les catégories de déposants d'une façon qui réponde à ses exigences concernant le bien-fondé de ces réclamations. Nous tentons par d'autres moyens d'obtenir le rapport de la Federal Deposit Insurance Corporation aux États-Unis. Nous avons dit avec beaucoup d'insistance que nous fournissions ces renseignements au comité.

[Français]

ON DEMANDE POURQUOI ON NE PEUT AVOIR UNE ENQUÊTE JUDICIAIRE AU SUJET DE LA BANQUE COMMERCIALE DU CANADA

M. Mike Cassidy (Ottawa-Centre): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au premier ministre. Puisque les vérificateurs ont indiqué que le portefeuille de prêts de la Banque Commerciale du Canada ne serait pas disponible, le ministre refuse de nous donner la liste des déposants, et l'inspecteur des banques a refusé . . .

M. le Président: A l'ordre!

[Traduction]

On voit bien que nous sommes mercredi. Le député a-t-il une question à poser?

[Français]

M. Cassidy: En vue de cela pourquoi ne peut-on pas avoir une enquête judiciaire qui soulèvera tous les faits dans cette chute de la Banque Commerciale du Canada?

[Traduction]

L'hon. Barbara McDougall (ministre d'État (Finances)): Monsieur le Président, nous avons dit dès le début que nous voulions que la vérité sur cette situation très grave soit révélée publiquement. Je considère que c'est très grave, mais pas les députés d'en face, de toute apparence. A ma demande, je suis allée donner une explication en comité dès que nous avons fait la déclaration. J'ai proposé de révéler tout ce que je pouvais au comité. J'ignore ce que le député veut de plus. Nous avons été bien plus ouverts que ne l'a été votre parti.

M. Deans: Nous vous avons révélé tout ce que nous savons.

* * *

LA DÉFENSE NATIONALE

L'INDEMNISATION DES PROPRIÉTAIRES DU *LADY MARJORIE*

M. Howard Crosby (Halifax-Ouest): Monsieur le Président, je voudrais poser une question au ministre de la Défense nationale au sujet de l'affaire Walter Thériault. Je sais qu'il est au courant du fait que le *Lady Marjorie* a été coulé, parce que mon collègue le député de South West Nova en a parlé à la Chambre. Il y a plus de six mois que ce malheureux incident est survenu. Le ministre sait qu'en matière de justice longue attente est synonyme de déni. Peut-il dire à la Chambre ce qu'on fait et quand nous pouvons espérer que cette réclamation soit réglée pour la famille Thériault?

L'hon. Harvie Andre (ministre associé de la Défense nationale): Monsieur le Président, je suis au courant de l'intérêt que le député porte à cette malheureuse affaire. Une commission d'enquête examine la question. J'ai donné aux fonctionnaires du ministère l'instruction de se hâter pour pouvoir classer cette affaire très bientôt.

* * *

[Français]

LES PÊCHES

LA VENTE DE THON AVARIÉ—LA POSITION DU PREMIER MINISTRE

L'hon. Jean Lapierre (Shefford): Monsieur le Président, je désire poser une question au très honorable premier ministre.

Après la période des questions orales, aujourd'hui, le premier ministre ne trouve-t-il pas étrange qu'il soit le seul à avoir le pas? Son ami MacAdam n'a jamais dit cela. L'ancien ministre des Pêches et Océans s'est dédit. Le député de Carleton-Charlotte est malade et ne peut avoir dit cela. Il dit que les journalistes inventent.